



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

A Paris, le 18 octobre 2019

Communiqué de mise à disposition du 2eme supplément au prospectus du 11 juillet 2019, ayant reçu le visa C-024330 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »)

Edmond de Rothschild (France) a obtenu le 18 octobre 2019 le visa de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) sur le 2eme supplément au prospectus de base de son programme d' « Euro Medium Term Notes » (EMTN) d'un montant de 600.000.000 d'euros daté du 11 juillet 2019.

Le prospectus de base et ses suppléments (visa CSSF n° C-023889 du 11 juillet 2019, visa CSSF n° C-024138 du 14 août 2019, visa CSSF n° C-024330 du 18 octobre 2019) peuvent être consultés sur le site internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).